

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 21 mai deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

15 mai 2025

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITTNER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de signature,

28 mai 2025

Excusés - Ont donné procuration :

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE à Madame Mireille BAUDRY, M. Sylvain HEMARD à M. André RIC, M. Simon SAINT-MARTIN à M. Jacques TERRIAL, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme Céline CIVES, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Sylvie CHRISTIAENS.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2025-031

Cinéma - Convention financement des travaux d'aménagement et équipement du balcon de la salle et du hall

Monsieur le Maire expose :

Depuis les travaux effectués en 2020, aucune rénovation n'avait été effectuée sur l'aménagement de la salle, à l'exception de l'entretien courant.

Aujourd'hui, les travaux consistent au réaménagement de la partie balcon du cinéma, zone la plus utilisée par les spectateurs et du Hall d'accueil. Il est nécessaire d'apporter du confort aux utilisateurs tant en termes d'espace que de visibilité.

Ainsi, l'ensemble du gradinage du balcon va être refait afin d'espacer les fauteuils et de les relever par rapport au cône de visibilité. Des fauteuils plus larges et plus confortables seront installés.

Le nombre de fauteuil passera ainsi au niveau du balcon de 144 à 98.

Sur la partie hall, il est nécessaire pour l'accueil de l'ensemble du public, y compris les personnes à mobilité réduite de mettre en place un comptoir accessible et chaleureux.

L'espace sera réaménagé, repeint et les dispositifs électriques seront dissimulés pour rendre le lieu convivial.

Les travaux sont estimés à 276 480 euros TTC.

Afin de financer les travaux la commune à solliciter une subvention de la Région Normandie.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision municipale n° DC2024-011 concernant la demande de subvention au titre de la modernisation ou de la création de salles de cinéma,

Vu le courrier de la Région en date du 13 mai 2025, informant que la commission Permanente du Conseil Régional de Normandie a décidé, lors de sa séance du 28 avril 2025 d'attribuer dans le cadre du dispositif Aide aux structures et artistes, une subvention de 69 120 euros,

Considérant que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2025,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De l'autoriser, ou l'adjoint compétent, à signer tous actes relatifs à la convention financière pour le financement des travaux d'aménagement et équipement du balcon de la salle et du hall du cinéma.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,



Didier BOQUET